
20.10.2020

Directives en matière de transparence pour les petites et moyennes entreprises (PME)

Boîte à outils sur la transparence amfori - Série III

Introduction

La troisième édition de notre série Boîte à outils sur la transparence est conçue sur mesure pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à répondre aux questions fréquemment posées sur leur engagement envers la transparence de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons identifié des outils et des stratégies que vous pourriez exploiter pour répondre à chaque question et assurer la continuité de votre activité dans un monde en quête de transparence.




OBJECTIF

Ces directives s'adressent aux micro-entreprises, et aux petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent apporter des réponses solides aux questions fréquemment posées par les parties prenantes et les clients sur leur conduite professionnelle et sur la transparence de leur chaîne d'approvisionnement. Le travail de transparence commence par les efforts que vous produisez pour rassembler des preuves justifiant vos réponses. Cependant, il ne se concrétise que si vous partagez ces preuves avec vos parties prenantes. Ici, nous vous aiderons à recueillir et à partager des informations.

CE QUI VOUS ATTEND

Nous avons examiné les questions courantes que vous êtes susceptible de recevoir de la part des clients (si vous êtes un importateur) et des consommateurs (si vous êtes une marque), et nous avons dégagé trois sujets clés. Ensuite, nous avons sélectionné les stratégies de votre approche de diligence raisonnable qui vous aideront à répondre à chacune de ces questions

Trouvez vos réponses en cliquant sur chaque outil/stratégie :

Question reçue	Outils/Stratégies à mettre en œuvre	
Qui sont vos fournisseurs ?	Schématisation de votre chaîne d'approvisionnement	
Comment savez-vous si les conditions sociales et environnementales de vos chaînes d'approvisionnement sont satisfaisantes ?	Surveillance de votre chaîne d'approvisionnement	
Contribuez-vous activement à l'amélioration des conditions de votre chaîne d'approvisionnement ?	Amélioration continue de votre chaîne d'approvisionnement	

NOTRE APPROCHE

Nous comprenons que les niveaux d'ambition en matière de transparence varient selon les entreprises, en fonction du contexte de leurs opérations, notamment des attentes des clients et des facteurs internes.

Pour chaque question clé, nous proposons une approche en deux étapes sur la manière de :

1. Recueillir des informations pour élaborer votre réponse, et
2. Communiquer au mieux ces informations

À chaque étape :

- Pour les entreprises plus ambitieuses, nous prodiguons également des conseils permettant de passer au niveau supérieur du parcours vers la transparence et d'aller plus loin que le minimum nécessaire pour apporter une réponse satisfaisante
- Pour vous soutenir davantage, nous avons sélectionné les outils amfori susceptibles de vous aider à répondre aux questions

Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble de l'approche utilisée pour chaque question :

ÉTAPE 1 : Recueil d'informations

1. Stratégies à exploiter pour recueillir des informations :
 - Pour apporter une réponse simple et solide
 - Pour aller plus loin et apporter une réponse plus ambitieuse
2. Comment pouvez-vous rechercher des informations en tant que participant amfori BSCI ?
3. Comment pouvez-vous rechercher des informations en tant que participant amfori BEPI ?

ÉTAPE 2 : Communication des informations

1. Stratégies à exploiter pour :
 - Communiquer les informations sous la forme d'une réponse simple et solide
 - Aller plus loin et apporter une réponse plus ambitieuse
2. Autres ressources amfori susceptibles de vous aider à communiquer les informations appropriées

NOTRE POINT DE VUE

Dans le Manuel du système amfori BSCI, nous vous demandons de ne pas sous-estimer votre pouvoir en tant que PME. Nous comprenons que les petites, moyennes et micro-entreprises se sentent parfois en danger dans la communication d'informations. Mais, avec les stratégies adéquates (par ex., partager leur engagement envers le développement durable dans la chaîne

d'approvisionnement sur leur site Web), les PME peuvent vite réaliser qu'elles en accomplissent déjà plus qu'elles ne le pensent. Par conséquent, chez amfori, nous pensons que presque tous les membres, y compris les PME, peuvent aller au-delà du minimum nécessaire pour répondre à ces questions. Permettez-nous de vous aider à progresser dans votre parcours vers la transparence.

Schématisation de votre chaîne d'approvisionnement



Pour répondre à cette question, vous devez identifier clairement vos partenaires commerciaux. c'est-à-dire, les acteurs impliqués dans votre chaîne d'approvisionnement. Si vous êtes un importateur, les acteurs de votre Niveau 1 sont les producteurs auprès desquels vous vous approvisionnez. Si vous êtes une marque, il peut s'agir de producteurs ou d'importateurs. Aller au-delà du Niveau 1 implique d'identifier les producteurs de vos producteurs (c.-à-d., vos sous-fournisseurs).

Selon la définition de notre [Glossaire sur la transparence amfori](#), la cartographie de la chaîne d'approvisionnement est :

" Le processus consistant à créer une image complète des entreprises et organisations au sein de la chaîne d'approvisionnement, à tous les niveaux d'une organisation. La cartographie ne vise pas à mettre en évidence le flux de marchandises entre les acteurs pour exécuter les commandes individuelles, mais offre plutôt une visibilité sur tous les acteurs potentiels au sein de chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement ".

Par conséquent, la cartographie de votre chaîne d'approvisionnement est le meilleur moyen de comprendre qui sont vos fournisseurs.

ÉTAPE 1 : RECUEIL D'INFORMATIONS

Pour recueillir des informations sur vos fournisseurs, vous devez :

- Cartographier les sociétés avec lesquelles vous réalisez directement des transactions
- En termes de chaîne d'approvisionnement, il s'agit des sociétés de Niveau 1

- Si des réglementations spécifiques s'appliquent ou si vos défis sont davantage situés en amont, vous devez cartographier votre chaîne d'approvisionnement au-delà du Niveau 1 (veuillez consulter l'encadré ci-dessous et la première série de la Boîte à outils sur la transparence amfori pour plus d'informations)

Pour aller plus loin

- Pour vérifier que votre activité n'est pas exposée aux risques liés à des entreprises qui ne sont pas encore cartographiées dans votre chaîne d'approvisionnement, concentrez-vous sur la cartographie de votre chaîne d'approvisionnement au-delà du Niveau 1
 - Par exemple, vous pouvez demander à vos producteurs qui sont leurs fournisseurs, et inclure ces derniers dans votre cartographie. Dans amfori BEPI, vous pouvez automatiquement demander à vos fournisseurs de Niveau 1 d'inviter leurs propres fournisseurs, c'est-à-dire de Niveau 2, Niveau 3, etc.
 - Cette démarche est importante, car les producteurs les plus vulnérables (par ex., les agriculteurs) se trouvent souvent au-delà du Niveau 1, tout comme les impacts environnementaux les plus graves (par ex., émissions de CO2 au niveau de l'usine, écoulement chimique des cultures polluant les rivières locales)
- Tenez votre cartographie de la chaîne d'approvisionnement à jour en mettant en place des politiques d'approvisionnement claires (c.-à-d., des règles mises en œuvre avec vos producteurs pour assurer votre engagement envers le développement durable social et environnemental)

TROUVER DES INFORMATIONS EN TANT QUE PARTICIPANTS AMFORI BSCI

Dans le [Manuel du système amfori BSCI](#), vous devez consulter la PARTIE I : stratégie de mise en œuvre de la diligence raisonnable amfori BSCI (page 8) et vous concentrer sur :

- Chapitre 5 : Cartographie de la chaîne d'approvisionnement - page 17
- Chapitre 6 : Classification des partenaires commerciaux importants - page 18
- Chapitre 9 : Implication du département des achats - page 26
- À partir des outils se trouvant à la fin du manuel, vous pouvez utiliser :
 - [Annexe 1 : Comment commencer à utiliser la plateforme amfori BSCI](#)
 - [Annexe 10 : Comment entraîner un effet de cascade amfori BSCI dans la chaîne d'approvisionnement](#)
 - [Modèle 2 : Cartographie de la chaîne d'approvisionnement](#)

HOW TO FIND INFORMATION AS AN AMFORI BEPI PARTICIPANT

Trouver des informations en tant que participants amfori BEPI

Dans le Guide du participant amfori BEPI (versions longue et courte), nous vous conseillons de consulter :

- Étape 2. Cartographie de la chaîne d'approvisionnement - page 9

ÉTAPE 2 : COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Le [Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises](#) recommande aux entreprises d'obtenir et de communiquer, lorsque cela est approprié et réalisable, des informations pertinentes sur les sources d'approvisionnement et les sous-fournisseurs (au-delà du Niveau 1). Néanmoins, si ces informations sont sensibles pour la continuité de votre activité, envisagez de :

- Partager des informations agrégées sur vos niveaux (par ex., les régions dans lesquelles ils se trouvent, le type de relation commerciale que vous entretenez, etc.)
- Si possible, partagez également les informations relatives à leur engagement en matière de développement durable, le profil de leur activité, ainsi que les pratiques ou actions d'approvisionnement qu'ils ont mises en œuvre avec amfori BSCI et amfori BEPI

QUELLES SONT LES AUTRES RESSOURCES AMFORI SUSCEPTIBLES DE VOUS AIDER ?

Pour aller plus loin

- Divulgez la liste de vos entreprises de Niveau 1 et au-delà :
 - Pour obtenir un soutien interne, identifiez les opportunités de divulgation de cette liste et communiquez-les en interne
 - Si vous êtes méfiant sur le principe de communiquer votre liste de fournisseurs, vous pouvez inclure un simple formulaire de demande sur votre site Web pour conserver un enregistrement des personnes qui souhaitent la consulter. Cela vous prouve que les parties prenantes s'intéressent à votre liste de fournisseurs et peuvent vous aider à obtenir l'adhésion en interne

- [Transparence amfori sur le développement durable : Point de départ de la Boîte à outils sur la transparence amfori](#)
- [Glossaire sur la transparence amfori](#)
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série I : Paysage réglementaire de l'UE sur la transparence](#)
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série II : Tendances sectorielles et attentes en matière de transparence](#)
- [Des possibilités infinies, un guide pour des communications efficaces sur le développement durable](#)

Pour revenir aux questions, veuillez cliquer [ici](#).

Surveillance de votre chaîne d'approvisionnement



Pour répondre à cette question, vous devez aller au-delà de la cartographie de votre chaîne d'approvisionnement et commencer à surveiller les performances des acteurs avec lesquels vous réalisez des transactions. Vous devez avoir mis en place un processus de surveillance pouvant être exploité pour récupérer des informations qui vous permettront de communiquer des données et de partager des témoignages à une étape ultérieure.

Selon la définition de notre [Glossaire amfori BSCI](#), un "processus de surveillance" est un :

" Une approche systématique, qui permet aux entreprises de mesurer et d'analyser les performances sociales afin d'identifier les problèmes critiques de manière proactive et d'exploiter les données pour prendre des décisions qui amélioreront la qualité et l'efficacité de leur responsabilité sociale d'entreprise ".

Nous vous conseillons de faire preuve de transparence sur votre responsabilité sociale et environnementale. Par conséquent, la mise en place d'un processus de surveillance du développement durable est une stratégie solide pour savoir si les conditions sociales et environnementales de votre chaîne d'approvisionnement sont alignées sur vos normes. Cette surveillance est souvent mise en place avec des questionnaires d'auto-évaluation et des cycles d'audit. Néanmoins, chez amfori, nous reconnaissons qu'aller au-delà de l'audit et renforcer les capacités des producteurs est essentiel pour garantir des chaînes d'approvisionnement saines (voir la question suivante).

ÉTAPE 1 : RECUEIL D'INFORMATIONS

Maintenant que vous avez cartographié vos entreprises de Niveau 1 ou au-delà, vous devez recueillir des informations pour surveiller leurs performances en :

- Demandant régulièrement des questionnaires d'auto-évaluation
- Demandant des audits amfori BSCI et des conseils pour amfori BEPI Assessment
- Vérifiant les résultats de ces évaluations et audits
- Vérifiant si vos entreprises de Niveau un ont mis en place des mécanismes de réclamation et en demandant plus d'informations à ce sujet
- Demandant des visites de suivi pour vérifier et recueillir des informations sur la mise en œuvre des plans d'action/plans de mesures correctives proposés en vue de l'amélioration
- Vérifiant et suivant si ces entreprises sont certifiées par d'autres normes ou systèmes de gestion du développement durable

Pour aller plus loin

- Vérifiez et recueillez des informations plus détaillées sur chaque domaine de performance surveillé pour identifier les points sensibles à améliorer et à corriger (par ex., dans amfori BEPI, les points sensibles vous sont proposés sur la plateforme)
- Demandez de nouveaux audits (amfori BSCI) ou des conseils (amfori BEPI) en mettant l'accent sur l'examen de points sensibles spécifiques (par ex., santé et sécurité opérationnelles, dépassement d'heures, gestion de l'eau, etc.)
- Interagissez avec les acteurs et les parties prenantes locaux pour comprendre si le risque identifié est lié à des facteurs externes (par ex., vous pourriez consulter [outil amfori de diligence raisonnable par pays](#) pour mieux comprendre si ce risque est courant dans cette région spécifique)
- Échangez avec [les représentants amfori dans les pays](#) pour savoir s'ils ont également entendu parler de résultats similaires de la part d'autres membres

Pour toutes les options ci-dessus, assurez-vous que vos efforts sont visibles. Par exemple, vous pouvez partager votre engagement auprès des ONG par le biais de vos canaux de communication (par ex., site Web, LinkedIn, etc.).

TROUVER DES INFORMATIONS EN TANT QUE PARTICIPANTS AMFORI BSCI

Dans le [Manuel du système amfori BSCI](#), nous vous conseillons de vous référer à :

- PARTIE I : La stratégie de mise en œuvre de la diligence raisonnable amfori BSCI (page 8)
 - Chapitre 4 : Agir avec diligence raisonnable - Page 15
- PARTIE II : L'approche de surveillance amfori BSCI (page 36)
 - Concentrez-vous sur les 10 premiers chapitres (de la page 37 à la page 56)

TROUVER DES INFORMATIONS EN TANT QUE PARTICIPANTS AMFORI BEPI

Dans le Guide du participant amfori BEPI, nous vous conseillons de consulter :

- Étape 3. Analyse de la chaîne d'approvisionnement - page 10

Dans les directives pour les participants amfori BEPI (version courte), voir page 16.

ÉTAPE 2 : COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Il est important que vous communiquiez sur les défis et les réussites de votre processus de diligence raisonnable. Pour cela, vous pouvez envisager de partager :

- Votre participation aux systèmes de durabilité sociale (par ex., inclure sur votre site Web et sur les canaux de communication que vous êtes membre d'amfori et participant amfori BSCI et amfori BEPI)
- Des informations sur la façon dont vous sélectionnez les producteurs et surveillez leurs performances (par ex., dans votre rapport sur le développement durable)
- Votre engagement avec les initiatives de transparence et les parties prenantes

Pour aller plus loin

- Divulgez les données agrégées relatives aux activités de surveillance que vous avez demandées et les performances identifiées (par ex., "Depuis 2018, nous menons des audits annuels et des questionnaires d'auto-évaluation auprès de nos producteurs et X % d'entre eux ont amélioré leur score depuis")
- Partagez vos objectifs de développement durable et la manière dont ce dernier est intégré à votre stratégie (par ex., les KPI internes et la structure des employés engagés dans la RSE, etc.)
- Communiquez sur votre engagement à assurer un suivi allant au-delà de la performance, notamment avec la surveillance de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies
- La transparence implique également d'évoquer les difficultés que vous avez rencontrées. Ainsi, partagez des histoires sur la façon dont la surveillance de vos producteurs vous a aidé à identifier les risques cachés et les points sensibles

QUELLES SONT LES AUTRES RESSOURCES AMFORI SUSCEPTIBLES DE VOUS AIDER ?

- Les tableaux de bord amfori BEPI et amfori BSCI peuvent vous aider avec des tableaux et des aperçus des performances
- [Transparence amfori sur le développement durable : Point de départ de la Boîte à outils sur la transparence amfori](#)
- Glossaire sur la transparence amfori
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série I : Paysage réglementaire de l'UE sur la transparence](#)
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série II : Tendances sectorielles et attentes en matière de transparence](#)
- [Des possibilités infinies, un guide pour des communications efficaces sur le développement durable](#)

Pour revenir aux questions, veuillez cliquer [ici](#).

Amélioration continue de votre chaîne d'approvisionnement



Pour répondre à cette question, vous devez non seulement comprendre votre chaîne d'approvisionnement et ses performances, mais également disposer d'informations sur la façon dont vous stimulez l'amélioration continue des acteurs impliqués.

Les participants amfori BSCI et amfori BEPI travaillent avec leurs producteurs pour améliorer continuellement la façon dont leurs activités respectent l'environnement, les droits de l'homme et le code du travail dans leurs locaux et dans leurs chaînes d'approvisionnement. En outre, il est nécessaire d'équilibrer l'autonomie et la responsabilité. Par conséquent, en tant que participant, vous reconnaissez les producteurs les plus performants, tout en soutenant les producteurs les moins performants pour qu'ils progressent. L'objectif est qu'avec les outils et la formation adéquats, ils puissent s'approprier leurs propres responsabilités professionnelles.

Dans le manuel amfori BSCI et les Directives à l'attention des participants amfori BEPI, la notion d'« Amélioration continue » apparaît à de nombreuses reprises et est décrite comme le processus par lequel les entreprises :

- Vont plus loin que les solutions rapides et visent à produire un impact positif durable

- Bâtissent des compétences et des connaissances avec leurs propres équipes et dans leurs chaînes d'approvisionnement
- Surveillent régulièrement les progrès réalisés tout en assurant une formation continue, le renforcement des capacités et l'engagement de la direction
- Améliorent la performance environnementale globale

Ici, nous vous recommandons d'être transparent sur les efforts que vous mettez en œuvre pour favoriser un changement positif. Par conséquent, la mise en place d'un processus d'amélioration continue est la meilleure stratégie pour contribuer activement à améliorer les conditions des acteurs de votre chaîne d'approvisionnement.

ÉTAPE 1 : RECUEIL D'INFORMATIONS

Maintenant que vous avez cartographié vos entreprises de Niveau 1 et au-delà et que vous surveillez leurs performances, vous devez recueillir des informations à propos de leur amélioration continue en :

- En vérifiant et recueillant des informations sur leur engagement dans le renforcement des capacités (par ex., si elles ont suivi une formation à la amfori Academy)
- Vérifiant et recueillant des informations sur les plans de mesures correctives (amfori BSCI) ou en vérifiant la mise en œuvre des plans de mesures correctives définis avec les amfori BEPI Assessment, les audits ou consultations amfori BEPI
- Vérifiant si elles ont mis en place des engagements formels envers l'amélioration continue (par ex., programmes de qualification, représentation des travailleurs, mécanismes de réclamation, etc.) ou en utilisant les activités de suivi amfori BEPI
- Recueillir des informations sur la façon dont vous collaborez avec d'autres entreprises pour l'amélioration continue de vos producteurs (par exemple, les participants amfori BSCI liés au même producteur peuvent soutenir conjointement l'amélioration continue du producteur par le biais d'activités de renforcement des capacités. En outre, ils peuvent rechercher des solutions, en particulier pour les violations les plus graves identifiées dans la chaîne d'approvisionnement. Cela s'applique aux épisodes de tolérance zéro et d'urgence, où des mesures correctives, collaboratives et immédiates sont nécessaires)

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez aller plus loin et communiquer sur votre contribution active à l'amélioration des conditions, vous devez :

- Rassembler des informations sur la manière dont vous encouragez, demandez et facilitez activement le renforcement des capacités au sein de votre entreprise et de votre chaîne d'approvisionnement (par exemple, si vous êtes un participant amfori BSCI, vous pouvez devenir un détenteur de la RSP, qui est un statut activement et volontairement adopté par un participant amfori BSCI souhaitant mettre en œuvre une stratégie de surveillance pour un producteur donné. Si vous êtes un participant amfori BEPI, le nombre d'évaluations sur site ou d'autres actions sur site que vous avez initiées)
- Rassembler des informations sur la façon dont vous reconnaissez et récompensez les producteurs qui s'améliorent

TROUVER DES INFORMATIONS EN TANT QUE PARTICIPANTS AMFORI BSCI

Dans le [Manuel du système amfori BSCI](#), vous devez consulter la PARTIE I : stratégie de mise en œuvre de la diligence raisonnable amfori BSCI (page 8) et vous concentrer sur :

- Chapitre 11 : Instaurer une culture de la responsabilité - page 33
- Chapitre 12 : Interruption responsable des relations commerciales - page 34

Dans la PARTIE II : L'approche de surveillance amfori BSCI (page 36), vous devriez vous concentrer sur :

- Chapitre 15 : Plan de mesures correctives
- Chapitre 16 : Suivi et amélioration continue

À partir des outils se trouvant à la fin du manuel, vous pouvez utiliser :

- Modèle 9 : Plan de Mesures Correctives
- Annexe 11 : Comment comprendre la formule d'engagement amfori BSCI

TROUVER DES INFORMATIONS EN TANT QUE PARTICIPANTS AMFORI BEPI

Dans le Guide du participant amfori BEPI, nous vous conseillons de consulter :

- Étape 4. Attribution d'un programme - page 12

Dans les directives pour les participants amfori BEPI (version courte), voir page 18.

ÉTAPE 2 : COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Les efforts que vous et vos producteurs produisez envers l'amélioration continue sont remarquables et doivent être partagés. Par exemple :

- Divulguer les données agrégées des activités de renforcement des capacités entreprises
- Divulguer des informations globales sur vos plans de mesures correctives, par exemple, dans votre rapport de développement durable

Pour aller plus loin

- Partagez la façon dont vous collaborez avec d'autres entreprises pour une amélioration continue (par ex., formations conjointes ou gestion des crises, par exemple avec une tolérance zéro ou avec des recommandations concernant la Covid-19)
- Partagez la façon dont vous interagissez avec les parties prenantes pour vos activités d'amélioration continue (par ex., collaborations avec des ONG pour des programmes de renforcement des capacités)
- Partagez la manière dont vos fournisseurs s'engagent à s'améliorer continuellement (par ex., développez davantage sur ce que vous communiquez pendant votre cartographie de la chaîne d'approvisionnement, le nombre de formations qu'ils ont suivies et les autres systèmes de gestion auxquels ils participent)
- Partagez votre approche pour identifier les risques et prendre des mesures d'amélioration (par ex., demande de renforcement des capacités, engagement avec les parties prenantes, etc.). Conseil : vous pouvez inclure des témoignages de vos producteurs pour renforcer de manière simple et tangible la crédibilité de votre présentation



QUELLES SONT LES AUTRES RESSOURCES AMFORI SUSCEPTIBLES DE VOUS AIDER ?

- Les tableaux de bord amfori BEPI et amfori BSCI peuvent vous aider avec des tableaux et des aperçus des performances
- [Transparence amfori sur le développement durable : Point de départ de la Boîte à outils sur la transparence amfori](#)
- Glossaire sur la transparence amfori
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série I : Paysage réglementaire de l'UE sur la transparence](#)
- [Boîte à outils sur la transparence amfori, Série II : Tendances sectorielles et attentes en matière de transparence](#)
- [Des possibilités infinies, un guide pour des communications efficaces sur le développement durable](#)

Pour revenir aux questions, veuillez cliquer [ici](#).

Votre approche de la diligence raisonnable et votre transparence



En cartographiant votre chaîne d'approvisionnement, en surveillant la performance de vos producteurs et en investissant dans leur amélioration continue, vous avez déjà mis en œuvre les activités clés nécessaires pour une approche de la diligence raisonnable efficace, telle que définie dans le Glossaire de la transparence amfori :

"Processus que les entreprises devraient mettre en œuvre pour identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs réels et potentiels (OCDE). Dans le contexte de amfori BSCI et amfori BEPI, cette définition se rapporte aux mesures préventives prises par les particuliers et les entreprises commerciales pour adhérer à une norme de diligence raisonnable dans le cadre des activités qui risquent de nuire à autrui. Ainsi, la diligence raisonnable est une démarche souhaitée, que la loi l'exige ou non".

Par conséquent, la mise en place d'une approche de diligence raisonnable efficace des droits de l'homme et de l'environnement vous permet d'être mieux équipé pour répondre aux questions de vos clients.

Nous vous encourageons à suivre ces conseils et à ne pas sous-estimer votre pouvoir en tant que PME. Vous pouvez aller au-delà de la conformité réglementaire en suivant votre propre rythme et en fonction de vos propres ressources. Vous inspirerez ainsi les autres en partageant des informations sur vos efforts de diligence raisonnable envers la chaîne d'approvisionnement et sur la manière dont vous avez amélioré votre transparence.



À propos d'amfori

En qualité de principale association d'entreprises internationale, soutenant des échanges commerciaux ouverts et durables, nous regroupons plus de 2 400 détaillants, importateurs, marques et associations de plus de 40 pays. Nos membres sont des organisations de toutes tailles et de tous les secteurs, avec un chiffre d'affaires combiné de plus de mille milliards d'euros. Notre mission est de permettre à chacun de nos membres d'encourager la prospérité, d'utiliser les ressources naturelles de manière responsable et de promouvoir des échanges commerciaux ouverts dans le monde entier. Il s'agit de défis majeurs que nous relèverons grâce à la collaboration. Ensemble, nous pouvons influencer et favoriser un changement positif à grande échelle.

Clause de non-responsabilité

Ce document a été rédigé en octobre 2020 et vise à informer et à orienter les lecteurs. Les informations sont fournies "en l'état" sans garantie d'aucune sorte. amfori décline toute responsabilité quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la légalité ou la fiabilité des informations contenues dans le présent document ou dans les liens qui y sont inclus, et quant à toute perte ou tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant survenir suite à votre utilisation ou à votre incapacité à utiliser le présent document ou les liens qui y sont inclus. Ce document contient un lien vers des sites tiers qui ne sont ni sous le contrôle ni sous la responsabilité d'amfori. Des modifications peuvent être apportées périodiquement aux informations contenues dans le présent document ; ces modifications peuvent être ou non incorporées dans une nouvelle version de la publication. Veuillez contacter les autorités compétentes pour garantir la conformité. Si vous repérez des erreurs ou des omissions, veuillez nous contacter.

amfori

Avenue de Cortenberg 172
1000 Bruxelles – Belgique

Fax : +32 2 762 75 06

Téléphone : +32 2 762 05 51

E-mail : info@amfori.org

www.amfori.org

amfori 
Trade with purpose